

CHANGEMENTS DE RÉGLEMENTS & DÉTAILS - SAISON 2023-2024

Routines acrobatiques

Le nombre d'athlètes pour les routines acrobatiques lors de la saison 2023-2024 sera de 8 + 2 remplaçant.e.s, conformément aux règles de World Aquatics.

Inscription de routines pour les athlètes Jeunesse

Les athlètes Jeunesse pourront s'inscrire à 5 épreuves de routines sans restriction liée à la catégorie d'âge, dont un maximum de 3 épreuves par équipe (les épreuves par équipe comprennent l'équipe jeunesse, l'épreuve technique/libre junior/senior par équipe, la combinaison libre et la routine acrobatique).

Cette nouvelle règle, mise en place pour offrir plus de flexibilité aux clubs, supprime la restriction de la catégorie d'âge pour les équipes et impose simplement un nombre maximal d'épreuves pour les athlètes jeunesse. Cela signifie qu'un.e athlète jeunesse pourrait participer à l'équipe jeunesse, à une équipe tech junior et à la routine acrobatique, par exemple. La raison derrière cette décision est de faciliter la participation de tous les athlètes.

Veillez noter que cela signifie également qu'un.e athlète jeunesse pourrait nager un duo jeunesse et un duo junior (tout en respectant le maximum de 5 épreuves), bien que la règle stipulera que ça ne pourrait pas être avec la même partenaire (vous ne pouvez pas utiliser cette règle pour inscrire un duo dans deux catégories d'âge différentes afin de donner plus d'opportunités de compétition aux athlètes. La même règle s'appliquera aux équipes - une équipe composée des mêmes athlètes ne peut pas concourir dans deux catégories d'âge différentes).

Veillez également noter qu'il sera impossible pour nous d'éviter que les épreuves des différentes catégories d'âge se suivent dans l'horaire de compétition, et que vous devez comprendre qu'une décision de faire nager des athlètes dans différentes catégories d'âge entraînera inévitablement des défis en termes d'horaires pour vos athlètes.

Qualifications à partir des Qualifications nationales vers les Canadiens

Pour la première fois depuis 2019, le processus régulier de qualification des Qualifications nationales vers les Championnats Canadiens sera en place pour 2024 pour toutes les épreuves en solo et en duo. En guise de rappel, se qualifieront les 20 premières routines + la routine la mieux classée de chaque province n'ayant aucune routine faisant partie des 20 premières + les exemptions/byes (telles qu'approuvées par le Comité de sélection des Qualifications).

Règlements des dernières années

Les règles spécifiques à NAC énumérées ci-dessous ont été mises en place au cours des dernières années, et nous pouvons confirmer qu'elles deviendront permanentes. Elles seront incluses dans le livre des règlements révisé de NAC.

- Les athlètes jeunesse qui ne participent à aucun autre épreuve jeunesse peuvent tout de même prendre part à l'épreuve des figures jeunesse.
- Les athlètes juniors/seniors n'ont pas besoin de faire la routine technique pour concourir dans la routine libre correspondante.
- Il est autorisé de s'inscrire à l'épreuve de routine acrobatique ou de combinaison libre sans devoir s'inscrire à une autre routine.
- Un senior de première année (femme de 20 ans/homme de 21 ans) peut nager dans une équipe junior, de même qu'un junior de première année (femme de 16 ans/homme de 17 ans) peut nager dans une équipe jeunesse. Veuillez noter que les mêmes [restrictions que les années précédentes s'appliquent toujours](#).
- Il n'y aura pas de préliminaires en solo et duo tech aux Championnats canadiens. Les ordres de passage des finales seront déterminés en fonction des résultats des Qualifications selon la règle de distribution de 30-40-30. Les byes sont considérés comme ayant terminé en dernier avant que la distribution ne soit effectuée.
- Les athlètes internationaux peuvent s'inscrire aux Qualifications en tant qu'exhibition (les athlètes en exhibition ne sont pas éligibles pour les récompenses.)
- Les épreuves de figures jeunesse ne comporteront que 2 figures, qui seront les mêmes pour tout le monde.

INFORMATION

Veillez vous adresser à **Stéphane Côté** pour vos questions, à stephane@artisticswimming.ca.